

Protéger le modèle républicain des libertés individuelles

Note du PRé présentée par Dominique Lévêque au nom du groupe de travail
« Qu'est-ce que la République ? »

13-11-2019

Notre tradition républicaine est un atout précieux pour préserver l'unité de la France dans ces nouveaux défis, notamment ceux de la « diversité », tant les facteurs de dispersion, dans un monde ouvert où l'argent, la finance, les néo-féodalismes, les égoïsmes, les groupes tribaux et les communautarismes triomphent, peuvent contribuer à sa dislocation. Encore faudrait-il que cette tradition puisse être revivifiée par un projet collectif pour pallier à son manque cruel actuel, rendant au pays une confiance en lui-même qui l'a quitté. Encore faut-il que face à la progression d'une radicalisation des esprits et des mœurs que l'on peut observer à la périphérie des métropoles, mais aussi en banlieues, en France et en Europe, on accepte de regarder cette réalité en face. Comme celle qui fait que la France est multi ethnique et multi confessionnelle. Et ensuite, que l'on consente de donner du sens aux formes diverses que prennent ces réalités, de la plus douce, le port du voile islamique, à la plus violente, les actes terroristes. Car la question de fond à laquelle nous sommes tous soumis est celle d'un **choix de société**. Celle du **comment « faire commune »** propre à la République.

Souhaitons-nous faire vivre et actualiser notre modèle républicain de libertés individuelles fondées sur le principe d'une laïcité non dévoyée ?

Ou préférons-nous, sur la base du modèle multiculturaliste anglo-saxon, vivre dans la coexistence de « communautés » hétérogènes, imposant chacune leurs propres lois aux individus qui la composent, dans le respect minimum d'une loi générale nationale et dans l'irrespect, voire la guerre entre communautés rivales? Est-ce cela que nous voulons ? Vivre au sein d'une société défigurée, se morcelant de plus en plus en communautés d'appartenance, religieuses, ethniques, sexuelles, politiques, justifiant chez certains politiques une stratégie clientéliste...

Jacqueline Costa Lascoux, sociologue (directrice de recherche au CNRS, chercheure associée au Cevipof, ancien membre du Haut Conseil à l'intégration) et militante de l'éducation, ajoute, avec la philosophe Caroline Bray, que l'échec / l'abandon de l'intégration « *se traduit par son antonyme, la désintégration, qui entraîne le délitement de l'ensemble de la société. La défiance envers l'Etat, les institutions et les agents publics n'a d'égale mesure que l'envie de ne plus obéir aux lois communes, l'idée se généralisant qu'y consentir est une façon de « se faire avoir ». L'honnête citoyen est considéré comme un mouton qui n'a pas compris que règne le droit du plus fort, du plus rusé, de celui qui pense que les lois sont faites pour être contournées et que la compétition bénéficie aux meilleurs. Pas étonnant, en dehors des questions d'immigration, que l'extrême droite ne fasse qu'augmenter dans les résultats électoraux. Les individus se retirent du contrat social.* » (Marianne, oct. 2015). Dans l'hypothèse où les élites intellectuelles, politiques et médiatiques préféreraient défendre la première version, à laquelle du reste la majorité des Français adhère encore, il est urgent de redéfinir les objectifs et les moyens

consacrés à la formation des enseignants. La solution au problème viendra pour l'essentiel de notre système éducatif et de la mise en place de politiques publiques ciblées. Les Français conscients de ces réalités, et plus encore les dirigeants politiques et les intellectuels, ont une immense responsabilité face au choix de société pour les années futures. Aujourd'hui, il n'est pas rare que les élèves du public aient en face d'eux des professeurs, des enseignants et des responsables administratifs qui encouragent le relativisme des valeurs ou, plus fréquemment, ne réagissent pas à des paroles ou des actes antisémites et, dans le pire des cas, en zones dites sensibles, ne s'opposent pas vraiment explicitement à l'apologie du terrorisme islamiste.

Aurait-on oublié que les fractures communautaro-religieuses ne touchent que les plus pauvres, les laissés pour compte de la mondialisation économique ? Les enfants des milieux aisés fréquentent des écoles privées et, pour beaucoup d'entre eux, poursuivent leurs études supérieures à l'étranger. Aux fractures communautaristes et territoriales s'ajoutent aujourd'hui de nouvelles fractures qui divisent les peuples et leurs « élites ».

ON NE CONNAIT PAS NOTRE BONHEUR EN FRANCE

Cependant qu'on ne sait pas suffisamment notre « bonheur » en France. Le délit de blasphème n'existe pas. On peut critiquer la religion, toutes les religions, évaluer leur contribution au bien de l'humanité, y compris sur le mode de l'humour ou de la satire. Ce qui peut nous exposer aux intégristes religieux de tous poils. Y compris à leur fraction terroriste. Mais on est au moins protégé par l'État.

Ailleurs, les mécréants ont droit à la double peine : ils sont en plus menacés par les autorités.

Dans le monde, un pays sur deux possède des lois anti-blasphème.

C'est le sort quotidien des Pakistanais où des femmes peuvent se retrouver emprisonnées au motif que des voisines les ont accusées d'avoir offensé l'islam lors d'une dispute. Ou des jeunes se retrouver condamnés à des peines de prison pour avoir publié sur Facebook des propos qualifiés d'« incitation à la haine confessionnelle ». En Iran aussi, où l'on peut se retrouver condamné à mort pour « *outrages aux valeurs sacrées de l'islam* ». Le Bangladesh n'est pas non plus l'un des pays les moins dangereux pour les mécréants. Des intellectuels défenseurs de la laïcité y sont tués par des islamistes radicaux pour des propos tenus sur leur Blog, généralement à coups de couteau et de machette, chez eux ou dans la rue. Un éditeur a subi ce sort pour avoir publié des ouvrages comme *Le Virus de la foi* ou *Philosophie de la non-croyance*. Le Bangladesh est, sur le papier, une république laïque, mais elle fait le choix de renvoyer dos à dos victimes et leurs assassins. Le sort des mécréants ou de ceux qui seulement critiquent la religion n'est pas forcément plus enviable en Afrique. Ainsi, au Nigeria, des jeunes sont pareillement condamnés à mort pour avoir insulté Mahomet (en disant qu'il était moins puissant que le leader de la confrérie musulmane Tijâniyya), etc.

Que dire de la situation en Arabie saoudite ? En Algérie, où l'on condamne à des années de prison un journaliste accusé d'avoir commis des articles ayant manqué de respect au Prophète ? Au Maroc où un nouveau Code pénal

alourdissant les peines pour blasphème – jusqu’à cinq ans de prison – a été adopté ?

Il ne faudrait pas croire que l’islam est la seule religion qui jette en prison. Le bouddhisme, sous son image pacifiste, se défend pas mal aussi. En Birmanie, des hommes sont condamnés à des années d’emprisonnement avec travaux forcés pour « *avoir intentionnellement insulté les croyances religieuses* ». Au motif qu’ils avaient posté sur l’Internet une publicité pour leur établissement représentant Bouddha avec des écouteurs (sic !)

Et en France ? Les cloches de Notre-Dame avaient à peine retenti pour les victimes de *Charlie*, que cela n’a pas empêché le pape, tout en condamnant les terroristes, de leur trouver des circonstances atténuantes en déclarant : « *Si un grand ami parle mal de ma mère, il peut s’attendre à un coup de poing, et c’est normal. [...] On ne peut insulter la foi des autres.* »

Ce qui prouve au moins une chose, c’est que le dialogue interreligieux marche à fond quand il s’agit de condamner les blasphémateurs ou de livrer à la vindicte les promoteurs et les bénéficiaires du *mariage pour tous*.

En Europe, la Cour européenne des droits de l’homme (CEDH) n’est pas davantage *Charlie*, quand elle a approuvé il y a une dizaine d’année la condamnation par la justice autrichienne d’une conférencière pour avoir dit, à propos du mariage de Mahomet avec une fillette de 6 ans et de sa consommation sexuelle à l’âge de 9 ans : « *Comment appelons-nous cela, si ce n’est de la pédophilie?* ». Allant ainsi à contre-courant de l’évolution du droit en Europe. On a froid dans le dos. A ce compte-là, elle aurait aussi condamné Voltaire, Ernest Renan ou encore Auguste Comte ! Ou plus près de nous les Monty Python et leur film *la Vie de Brian* (sic !)

On se demande quel sort serait réservé aujourd’hui à un nouveau Kémal Atatürk, fondateur de la Turquie moderne, s’il s’avisait d’écrire : « *Depuis plus règles et les théories d’un vieux sheikh arabe, et les interprétations abusives de générations de prêtres crasseux et ignares ont fixé, en Turquie, tous les détails de la loi civile et criminelle. Elles ont réglé la forme de la constitution, les moindres faits et gestes de la vie de chaque citoyen, sa nourriture, ses heures de veille et de sommeil, la coupe de ses vêtements, ce qu’il apprend à l’école, ses coutumes, ses habitudes et jusqu’à ses pensées les plus intimes. L’islam, cette théologie absurde d’un bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies.* » ?

ON NE RECONNAIT PLUS L’AUTRE COMME SON SEMBLABLE

Pour éviter la déliquescence de la république laïque, c’est-à-dire de la République tout court, relisons peut-être Jean-Jacques Rousseau lorsqu’il évoquait les bases de la République : « *Trouver une forme d’association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun, s’unissant à tous, n’obéisse pourtant qu’à lui-même, et reste aussi libre qu’auparavant.* » (*Du Contrat Social*, Livre 1 ch. 1). C’est cette dimension du triptyque républicain qui nous échappe ou nous fait tant défaut aujourd’hui, qui contrarie l’idée même de république. Cessons de vitupérer le « modèle républicain » qui n’est déjà plus ce qu’il était depuis de nombreuses années sous les coups de butoir des tenants d’un libéralisme dérégulé ou des promoteurs d’un multiculturalisme échevelé qui

n'auront réussi qu'à contenter le marché, car en segmentant davantage le corps social, c'est la promesse de profits supplémentaires, en désunifiant encore plus la nation française, c'est l'assurance d'une bonne marche de la dérégulation. La montée des communautarismes, des extrémismes religieux, la poussée progressive de l'extrême droite, en France comme en Europe et, partant, l'idée qui s'insinue dans les esprits qu'on ne peut / veut plus payer pour les étrangers, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA, les allocataires de l'AME et demain, quand ce n'est pas déjà le cas, pour les jeunes, les vieux, les mères de famille célibataires, les handicapés, etc. témoignent ni plus ni moins que du début d'un retrait des individus du pacte social. On ne reconnaît plus l'autre comme son semblable, on s'en méfie et on s'obsède à voir en lui ce qu'il nous ôterait de notre pouvoir de vivre.

Le *Je suis Charlie* en 2015 avait traduit une réaction saine contre la barbarie, également pour protéger notre façon de vivre, notre culture, jusqu'à la défense d'un droit singulier fondamental en France, celui de la liberté de critiques des dogmes, qui interdit tout délit de blasphème. Il est étonnant de voir, pour ne pas dire inquiétant, combien les « élites » ont tendance depuis à se laisser emberlificoter par l'islamisme identitaire.

Une frange non négligeable à gauches (gauche dite radicale, mais aussi une partie de la gauche institutionnelle) continue à déclamer, comme si de rien n'était, des « Oui, mais » à la faveur d'actualités ressemblantes traduisant on ne sait plus, une peur, un angélisme, une mansuétude, une lâcheté, une complaisance, un pur calcul électoral.

En perte totale de repères et de valeurs au point qu'elle en est venue à méconnaître la différence entre tolérance et intolérance, entre notre société et la barbarie, au point où elle est devenue incapable de hiérarchiser entre les libertés absolues et ce qui en France est absolument interdit (menaces de mort...). Au point où elle est comme hypnotisée par son propre laisser aller vis-à-vis de l'islam radical qui ne fait que la détourner du combat historique, traditionnel de la gauche : celui de se situer du côté des opprimés, des exploités, des discriminés. Celui de faire avancer la justice, de développer les libertés et l'égalité, notamment entre les femmes et les hommes. Comme si elle n'arrivait pas à admettre que des éléments groupusculaires issus d'une partie de la population qui ne sont effectivement pas toujours à la fête (car discriminés) puissent être vraiment coupables d'atteinte à la liberté et à l'intégrité physiques d'hommes et de femmes.

C'est une désertion, une vraie défaite culturelle à laquelle nous assistons année après année, qui n'aide évidemment pas à nourrir et à consolider le sursaut salvateur de 2015. Le résultat est stupéfiant, proprement incroyable : Il n'y a que deux seuls vainqueurs dans cette affaire : l'islamisme identitaire et l'extrême droite identitaire qui reste seule à la pointe de la lutte culturelle, ne tergiversant pas à établir les hiérarchies de bons sens, s'appropriant au passage un marqueur de plus à gauche, après l'égalité, la justice et des figures comme Jaurès et Gramsci.

Une extrême droite qui se délecte de pouvoir continuer à se livrer à l'un de ses sports favoris, à l'image d'un Nicolas Sarkozy qui lui avait emboité le pas à l'époque avant de se réfugier dans le « buissonnisme » : celui de la triangulation politique. Ou l'art de jouer à la fois dans son propre camp et dans

celui de son adversaire pour le siphonner. Comme si le confusionnisme idéologique était devenu la ligne stratégique ou tactique la plus partagée. Avec le résultat que l'on peut voire : Ce climat de confusionnismes tous azimuts ne profite au final qu'à l'extrême droite. La volonté de certains de construire des passerelles - tant l'aimantation des idées de l'extrême droite a pu faire son œuvre ces dernières années et en a facilité la perspective - entre les droites et d'extrême droite, voire entre les différents populismes de l'échiquier politique, ne connaît aucune limite. Sur tous les sujets ou presque. Le thème de la question coloniale en est un qui se prête particulièrement à cette entreprise.

LA POUSSEE DES IDENTARISMES RELIGIEUX ET POLITIQUES

Et ce n'est sans doute pas un hasard s'ils s'en prennent aujourd'hui à Benjamin Stora, historien, professeur des universités, un des rares spécialistes et chercheurs de haut niveau sur la période. C'est qu'il leur faut à tous prix empêcher que les mémoires se fédèrent et que le passé passe. Le président de la République a annoncé lors de son discours à Ouagadougou que 2020 serait, pour la France, une année "Afrique" pour sans doute rester sur la veine de son discours et s'extraire enfin des nostalgies (qui interdisent quelque critique que ce soit) et regarder l'avenir. C'est sans doute cela aussi qui horripile et fait peur aux auteurs de ce hors-série de *Valeurs Actuelles* sur "l'Algérie française" intitulé *Un historien officiel*. Qui n'est pas sans nous rappeler la dénomination de "juifs de cour" employée à partir du XVII^{ème} siècle.

Benjamin Stora ne s'est jamais réfugié derrière son statut d'universitaire pour refuser de contribuer publiquement à faire évoluer les esprits, pour aider à démythifier l'histoire et aborder sans complexes les moments les plus dramatiques ou les plus oubliés de l'histoire commune de la France et de l'Algérie, pour aider au rapprochement entre les deux pays. Ou pour aider tel ou tel Président de la République à fédérer les mémoires, en acceptant de les conseiller. Le discours que prononce le Président de la République devant le Parlement algérien en décembre 2012, qui porte sans nul doute la marque Stora, fait date.

On lui doit notamment la reconnaissance en 2012 par la République française du massacre du 17 octobre 1961. Ou encore plus récemment, quand le nouveau Président de la République s'est exprimé en faveur non pas "*d'une repentance mais d'une reconnaissance de toutes les mémoires*", et qu'il a parlé de "crime" de la colonisation française en Algérie. Il est aussi l'auteur d'un rapport à la ministre de la Culture Française Nyssen, après que celle-ci lui ait confié une mission « de coordination de l'action culturelle en faveur des migrants » dans les établissements nationaux, qui n'a pas plu à tout le monde. Il y a malheureusement fort à parier, que ce qui est écrit dans cet article de VA, et tout ce qui y est plus que suggéré, sera fantasmé par tous ceux qui, sur les réseaux sociaux, se repaissent des climats antisémites, ne jouissent qu'à l'idée de pouvoir faire revivre la figure du juif falsificateur, comploteur, prévaricateur, etc.

S'il n'y avait que les nostalgiques de l'Europe des années 40 et de la propagande nazie, mais le risque évidemment de ces écrits, c'est qu'ils déforment les lecteurs les plus mal informés ou pourrissent les esprits

internautiques les plus faibles...D'inquiétants appels à "soumettre Benjamin Stora" et pas seulement "à la contradiction" commencent du reste à fleurir ici ou là.

Pourquoi, face à cette poussée des identitarismes religieux et politiques, une frange importante des gauches semble avoir fait le choix de préférer éteindre les *Lumières*? En tournant le dos aux valeurs de la raison, de l'émancipation, l'universalisme, l'apport des sciences... ?

Pour lui substituer le concept d'*intersectionality* (intersectionnalité), une politique de l'identité qui expliquerait et résoudrait tout, le monde et ses souffrances ? Renvoyant un peu plus encore aux oubliettes de l'histoire l'idée même de la gauche. Soyons justes : on pourrait ajouter : pourquoi, au sein de la majorité présidentielle, n'entend-t-on pas de voix importantes sur l'ensemble de ces questions ?

Une bonne idée serait peut-être de revaloriser la république dans sa singularité française, à propos de laquelle nous avons tendance au PRé à réserver l'usage du mot « communauté », sans doute parce que nous la considérons, sinon comme la seule, du moins comme la première communauté. Aussi et surtout parce que son usage actuel est trop dispersé dans des significations sociales, sociologiques, doctrinales, pour pouvoir utilement servir de guide et fournir une ligne de réflexion. Revenons à l'essence de la communauté, celle de la *res publica*, de chose, d'affaire publique, autrement dit, d'affaire de tous.

Cicéron en a donné une définition qui peut aider à établir un usage philosophique, politique, clair et explicite et donc à mieux mettre en évidence les enjeux du moment :

«*La chose publique [...] est la chose du peuple [Est...respublica, res populi] ; et par peuple il faut entendre, non tout assemblage d'hommes groupés en troupeau d'une manière quelconque, mais un groupe nombreux d'hommes associés les uns aux autres par leur adhésion à une même loi et par une certaine communauté d'intérêts [populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis juris consensu et utilitatis communione sociatus].* (Scipion, in *De Republica*, Cicéron).